

RASSEMBLEMENT CITOYEN

Mars 2015
N° 20



GRASSE À TOUS

CITOYENS AVANT TOUT, OSONS INVENTER L'AVENIR !



Les 22 et 29 mars, se dérouleront les élections départementales.

À la suite du redécoupage des cantons, les Grassois du Sud voteront maintenant avec les habitants de Mouans-Sartoux pour élire deux conseillers départementaux et leurs remplaçants.

Ces élus auront à se prononcer sur des projets qui nous concernent tous. MM Ciotti, Leleux, Viaud (UMP) et Vinciguerra (apparenté PS), tout comme Mme Gourdon (PS), ont ensemble soutenu et voté des millions d'€ de crédits pour des projets inadaptés et ruineux que nous avons combattus : le funiculaire de Grasse (14 millions d'€), le prolongement destructeur de la pénétrante Cannes-Grasse jusqu'à St Jacques (72 millions d'€), etc.

Alors que l'on constate une situation financière critique arrivent d'autres projets ruineux et à hauts risques. Par exemple, la "Grande Médiathèque" et l'aménagement de la ZAC Martelly.

Les crédits mis dans ces projets ne le seront pas dans d'autres secteurs où ils seraient pourtant absolument nécessaires.

Les 22 et 29 mars, il faudra donc se prononcer non pas sur des étiquettes,

mais sur des faits, sur des projets.

Nous ne voulons plus des scandaleux gaspillages d'argent public. Nous voulons que les responsables rendent des comptes.

Nous voulons, par exemple, la construction qui est possible une contournante ouest de Grasse reliant la pénétrante de la Siagne avec la RD 2562

C'est pourquoi nous présentons des candidatures de rassemblement citoyen, non pas de politiciens à étiquettes variables, mais de jeunes ont un métier et sont connus pour leur engagement public. N. Addad est avocate. Elle a grandi et vit à La Blaquièrre. D. Voarino est préparateur en Parfumerie, il a grandi au Plan et vit à St Jean. Leurs remplaçants: F. Gasq est psychologue. Quant à P. Cattaert, il est depuis des années l'âme de tous les combats pour défendre notre Hôpital public et ses services.

Qui vous représentera mieux que ces candidats qui vivent ce que vous vivez ?

Faites leur confiance comme je leur fais confiance!

Paul Euzière

*Directeur Honoraire de l'École de la Blaquièrre
Conseiller municipal
Conseiller communautaire*



Mekia-Noura ADDAD

Avocate au Barreau de Grasse
Conseillère Communautaire
Conseillère municipale de Grasse

Damien VOARINO

Préparateur en Parfumerie
Conseiller municipal de Grasse



Françoise GASQ
Psychologue clinicienne
syndicaliste



Patrice CATTART
Infirmier
Syndicaliste
Conseiller municipal de Grasse (2008-2014)

FAISONS DU NEUF, avec des candidat



Pourquoi êtes-vous candidate?

Mekia Noura Addad :

Je suis issue de la mouvance associative. J'ai grandi et je vis dans un de ces quartiers trop souvent oubliés où pourtant les potentialités sont nombreuses.

Je souhaiterais que d'autres voix soient entendues dans ces institutions où règnent les copinages, l'opacité et les prises de décisions désastreuses pour notre département. Je souhaite participer activement à ces débats et à ces prises de décisions et défendre avec force l'intérêt des Grassois et des Mouansois. La démarche dans laquelle je m'inscris depuis 2008 consiste à replacer le citoyen au cœur des débats. Le département détient de multiples compétences



Pourquoi êtes-vous candidat?

Damien Voarino :

Je suis persuadé que la démarche initiée par Paul Euzière qui vise à remettre les citoyens au centre du processus de décision est la seule possibilité de sauver la démocratie et le vivre ensemble, de préserver la République et de lui donner un nouveau

souffle solidaire et fraternel.

Ce canton de Grasse II, je le connais bien.

J'y suis né. J'y ai grandi. J'y habite et j'y travaille.

C'est donc logiquement et avec enthousiasme que j'ai accepté d'être candidat pour y apporter une dynamique différente citoyenne.

Depuis que je suis élu au conseil municipal de Grasse, je constate tous les jours les lacunes d'un système où le pouvoir est laissé aux mains de cumulards, qui ont fait de la politique leur métier. Les Grecs nous ont montré que lorsque les citoyens reprennent leur destin en main, il est possible de sortir de la politique d'austérité. Il faut mettre fin à la politique politicienne et aux consensus mous autour de projets ruineux. Nous sommes là pour être la voix des sans voix. En votant Grasse à Tous, les électeurs diront clairement

qui impactent notre quotidien.

Il s'agit là d'opter pour une alternative en mettant fin à un système à bout de souffle qui perdure jusqu'à présent et qui montre ses faiblesses chaque jour. Il est temps de changer de cap et défendre une gestion responsable des deniers publics.

Quelles sont vos priorités?

M.N.A. : Replacer le social et les solidarités au cœur de l'action du département. Développer des actions ciblées à destination des personnes âgées, promouvoir les actions envers notre jeunesse...

Concernant la sortie La Paoute, je confirme qu'il s'agit d'une nécessité. Je vis à la Blaquière et nombreux sont ceux qui coupent à travers cette résidence pour rejoindre Grasse Sud, ce qui accentue considérablement le flux de voitures et les dangers pour les piétons en commençant par les enfants, et nous laisse penser que l'on vit aux abords d'une voie rapide.

aux Hollande, Ciotti et consorts : "on en a assez de votre politique, on veut changer pour de bon".

Quelles sont vos priorités?

D.V. : La mise en chantier, sans cesse remise par le Conseil Général, de la sortie de la pénétrante Cannes-Grasse qui changera la vie de tous les habitants du canton. Pour tous ceux du secteur des Quatre Chemins qui vivent un enfer quotidien, c'est une urgence absolue.

Par contre, je suis totalement opposé au projet de prolongement de la pénétrante par une voie express à travers St Antoine et St Jacques. C'est un projet démentiel de 80 millions d'euros pour déplacer le problème de deux kilomètres. Un projet que défendent MM Ciotti, Viaud, Mme Vidal et, hélas, les conseillers généraux sortant M. Vinciguerra et Mme Gourdon. Et tout cela alors que le Conseil Départemental réduit vertigineusement ses investissements y compris routiers. On marche sur la tête !

Il faut, par contre, immédiatement mettre à l'étude une voie de contournement Ouest évitant la traversée de Grasse pour les communes de Peymeinade, Le Tignet, Saint-Cézaire et Saint-Vallier-de-Thiery, comme le demandent les associations de défense, depuis des années.

Dans ce cadre, nous impulserons la mise en place d'instances de débats et d'information citoyenne dans tout le canton.

Les citoyens qui ne vivent pas de la politique !



Françoise Gasq:



Patrice Cattaert:

Le projet de loi de santé qui sera examiné au parlement cette année, prévoit l'obligation pour tous les hôpitaux de s'inscrire dans un Groupement hospitalier de territoire.

Pour le territoire de Cannes-Grasse-Antibes un projet médical commun pour les trois établissements est en cours

d'élaboration, en lien avec le CHU de Nice.

Nous serons particulièrement vigilants sur l'impact d'un tel projet commun sur le devenir de notre hôpital, de ses spécialités. Et déterminés à réagir –comme nous l'avons été pour défendre le service de réanimation– si des activités se trouvaient alors menacées.

Le besoin de développer et de créer des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées s'impose.

Le Conseil Départemental : pour qui, pour quoi ?

Aide Sociale, autonomie des personnes, solidarité des territoires :

- enfance : protection maternelle et infantile, adoption
- personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap
- personnes âgées : création et gestion de maisons de retraites publiques, maintien à domicile
- prestations légales d'aide sociale
- contribution à la résorption de la précarité énergétique

Éducation :

- construction, équipement et entretien des collèges
- gestion des agents techniciens et ouvriers de service

Aménagement :

- transports routiers non urbains des personnes
- routes autres que communales

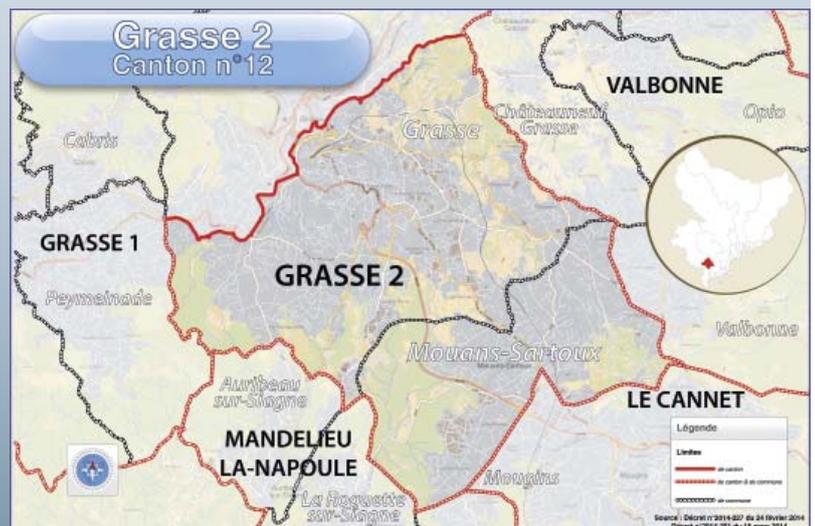
- équipement rural

Développement économique :

- aides directes et indirectes au développement
- contribution à la politique de l'emploi par les investissements

Culture et vie associative :

- dans le cadre des compétences générales : subventions aux associations et aux infrastructures



Ce que nous proposons



1- Arrêt des gaspillages et des financements de projets ruineux et inadaptés (Grande Médiathèque de Grasse, ZAC Martelly, prolongement de la pénétrante Cannes-Grasse jusqu'à St Jacques).

2- Lutter contre le chômage par la relance des investissements départementaux notamment dans le BTP.

Notre département et le Pays Grassois sont maintenant bien au-dessus de la moyenne nationale en matière de chômage (4850 demandeurs dans le Pays Grassois recensés en février par Pôle Emploi).

3- Agir pour un plan départemental d'aide à la construction de logements sociaux.

Des milliers de personnes attendent dans un logement à un loyer abordable et les contribuables payent des pénalités (765 000 € en 2015 ! pour Grasse) parce que des maires ne construisent pas les logements sociaux indispensables.

4- Routes : réaliser les infrastructures indispensables dans le Pays Grassois.

● Échangeur de la Paoute sur la pénétrante Cannes-Grasse.

● Construction d'une contournante Ouest de Grasse permettant de relier la RD 2562 entre Peymeinade et Le Tignet à la pénétrante de la Siagne ou le raccordement avec la Pénétrante CG par tunnel sous la colline de Clavary.

● Abandon du projet du Département de prolongement de la pénétrante Cannes-Grasse par une voie express jusqu'à St Jacques.

5- Aide à la construction de crèches et de maisons de retraites publiques.

6- Soutien sans discrimination à la vie associative, culturelle et sportive .

7- Apporter une attention particulière aux dossiers du RSA, à l'aide aux handicapés et aux personnes dépendantes.

8- Défendre le Centre Hospitalier de Grasse et les services publics de proximité que menacent aussi bien la politique du gouvernement actuel que les directives européennes.

Retrouvez-nous à la permanence 3 bis bd. Victor Hugo - Grasse
Rejoignez-nous sur le blog <http://grasseatous.viabloga.com> et sur Facebook

Élections départementales de mars 2015
Canton Grasse II : Grasse-Sud & Mouans-Sartoux